

Résumé  
par  
Hana  
Rubin

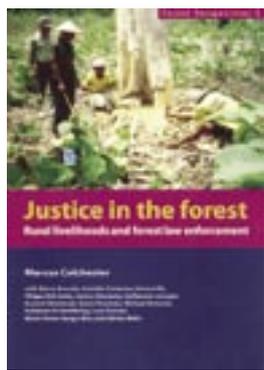
► **World Bank 2006. Strengthening forest law enforcement and governance: addressing a systemic constraint to sustainable development. Banque mondiale, Washington, DC, Etats-Unis.**

**Disponible auprès de:** *The World Bank Environment and Agriculture and Rural Development Departments, 1818 H Street, NW, Washington, DC 20433 Etats-Unis; Tél 1-202-473-1000; Fax 1-202-477-6391;*

La Banque mondiale apporte son appui aux initiatives régionales en matière d'application de la législation forestière et de gouvernance (FLEG) depuis la première conférence ministérielle FLEG pour l'Asie de l'Est en 2001. Ce rapport fait le bilan des approches adoptées par la Banque mondiale pour promouvoir ces initiatives, ainsi que celui d'autres actions d'origines très variées entreprises dans ce domaine. Il décrit une approche à long terme de lutte contre l'exploitation forestière illégale et d'autres types de criminalité forestière. D'après ce rapport "il y a cinq ans à peine, l'exploitation forestière et la criminalité forestière étaient des sujets extrêmement délicats du point de vue politique et rarement débattus au niveau des pays ou dans des forums internationaux", mais ce n'est plus le cas. Le rapport décrit les nombreuses initiatives et actions, y compris celles de l'OIBT, qui sont entreprises à tous les niveaux. Il propose que la criminalité forestière soit abordée de multiples façons en ciblant, entre autres, ses principaux moteurs au sein ou en dehors du secteur forestier.

► **Colchester, M. et al. 2006. Justice in the forest: rural livelihoods and forest law enforcement. Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), Bogor, Indonésie. ISBN 979 24 4618 4.**

**Disponible auprès du** CIFOR, PO Box 6596 JKPWB, Jakarta 10065, Indonésie; Tél 62-251-622 622; Fax 62-251-622 100; CIFOR-Publications@cgiar.org

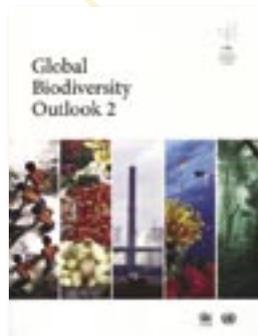


Ce rapport est le résultat d'études exploratoires menées dans six pays—Bolivie, Cameroun, Canada, Honduras, Indonésie et Nicaragua—sur les incidences des mesures d'application des lois forestières sur les moyens de subsistance des communautés qui dépendent des forêts. Il conclut que "dans de nombreux pays, les lois concernant les

forêts offrent relativement peu de sécurité aux communautés rurales et aux populations autochtones démunies". Il formule de nombreuses recommandations et suggestions pour aller de l'avant. Le rapport souligne que les enseignements tirés des études exploratoires pourraient aider à faire en sorte que les approches futures ne renforcent pas l'injustice sociale ou ne restreignent pas davantage les moyens de subsistance dans les milieux ruraux.

► **CBD 2006. Perspectives mondiales de la diversité biologique—2ème édition. Secrétariat de la Convention sur la biodiversité biologique (CDB). ISBN 92 9225 040 X.**

**Disponible auprès du** Secrétariat de la Convention sur la biodiversité biologique, Centre du commerce mondial, 413 Jacques Street, Suite 800, Montréal, Québec, Canada H2Y 1N9; Tél 1-514-288-2220; Fax 1-514-288-6588; secretariat@biodiv.org; www.biodiv.org



L'objectif de 2010 sur la biodiversité engage les Parties à la CDB à "assurer d'ici à 2010 une forte réduction du rythme actuel d'appauvrissement de la diversité biologique aux niveaux mondial, régional et local". Ce rapport présente les tendances actuelles de la biodiversité et passe en revue les progrès

réalisés jusqu'ici par les Parties à la Convention pour atteindre l'objectif de 2010. Bien que la plupart des indicateurs révèlent un appauvrissement de la biodiversité à tous les niveaux, le rapport note qu'il est "possible d'inverser cette tendance pour des habitats et espèces spécifiques en recourant à des mesures d'intervention ciblées comme la création d'aires protégées". Il conclut en préconisant les principales actions nécessaires pour atteindre l'objectif de 2010 et encourage toutes les Parties à prendre des mesures immédiates et à généraliser la mise en oeuvre de ces actions.

► **Siqueira, J., Ferreira, A. & Lange, F. 2005. Increasing the efficiency in the tropical timber conversion and utilization of residues from sustainable sources. ITTO and Federal University of Paraná Foundation for the Development of Science, Technology and Culture (FUNPAR), Yokohama, Japon et Curitiba, Brésil.**

**Disponible auprès de:** FUNPAR (Federal University of Paraná Foundation for the Development of Science, Technology and Culture), Rua João Negrão, 280 - Centro, CEP 80010-200 Curitiba - Paraná, Brésil; Tél 41-3360-7400; Fax 41-3323-1633



Il s'agit là du rapport final du projet OIBT PD 61/99, exécuté par FUNPAR. L'objectif spécifique du projet était de démontrer que l'industrie traditionnelle des produits forestiers et un consommateur non traditionnel (production énergétique) pouvaient se conjuguer pour faire de l'industrie durable des produits forestiers une

opération viable dans des régions sélectionnées. Des enquêtes ont été menées dans quatre régions (Rio Branco, Itacoatiara, Rio Jari et Alto Solimões) et des données ont été rassemblées sur le volume de la biomasse et la production d'énergie afin d'explorer la faisabilité de la création d'installations de dendro-énergie dans les zones où le diesel coûte cher et est utilisé pour satisfaire les besoins énergétiques.